



RESPONSABILITE JURIDIQUE DANS LES SOINS



Connaître et comprendre sa responsabilité professionnelle sur le plan juridique est aujourd'hui indispensable dans l'exercice des métiers de la santé.

La formation proposée vise à permettre aux différents professionnels de clarifier leur champ de responsabilité dans une pratique quotidienne d'interdisciplinarité pour assurer des soins de qualité tout en garantissant la sécurité des patients et de l'exercice professionnel.



COORDINATEUR

- Dianelle DUFOREST-REY



PUBLIC

- Personnel médical, paramédical, administratif (médecin, cadre de santé, IDE, aide-soignant, personnel juridique)



DUREE

- 2 jours en présentiel soit 14 heures



EFFECTIF

- Groupes de 10 à 15 pers



INTERVENANT

- Cadre de santé spécialisé en législation



LIEU

- IFSI ou en Intra



COÛT

- 300 € / participant

DESCRIPTIF

Ce programme a pour objectifs de :

- ↪ Actualiser les connaissances en matière législative et jurisprudentielle
- ↪ Situer les rôles de chacun dans une équipe interdisciplinaire et identifier ce que recouvre la responsabilité juridique des soignants la constituant
- ↪ Définir les règles de collaboration pour cerner les risques

PROGRAMME

DEROULEMENT DE LA FORMATION :

1. ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES :

- état des lieux
- définition des besoins

2. APPORTS DIDACTIQUES :

- Les principes de responsabilité juridique
- La notion de faute, de préjudice et de lien de causalité
- Responsabilité personnelle et responsabilité de l'administration
- Organisation du travail en équipe
- Les instances d'expression des droits, missions, rôles (CRUQPC, CHSCT, commissions des soins infirmiers, CME...)
- Les écrits professionnels et leur valeur juridique

3. EVALUATION :

- Evaluation des pratiques professionnelles
- Questionnaires de satisfaction post formation

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Apports de connaissances, études de cas, analyse de situations jeux de rôle, travail de groupes,
- Supports écrits et audio visuels,